

## À PROPOS D'UN LIT

Le philosophe et encyclopédiste Voltaire écrit, un jour : « *Le lit découvre tous les secrets* ». Cette amusante citation, ô combien pertinente au delà de son apparente légèreté, pourrait fort bien être appliquée à une phrase anodine, glissée par l'écrivain Gérard de Sède dans son fameux « *Signé Rose-Croix : l'énigme de Rennes-le-Château* », paru en 1977 chez Plon. Une fois de plus - une fois encore devrions-nous écrire - le malicieux De Sède, magicien des mots et grand maître de cérémonie de la « forgerie » réalisée de toutes pièces par Pierre Plantard de Saint-Clair, venait d'exécuter un magistral numéro d'illusionniste, sous les yeux émerveillés de tous les amateurs de l'affaire des Deux-Rennes.

Une illusion qui perdura durant plus de quarante années... c'est dire si l'homme avait du talent !

Nous vous proposons de revenir en arrière, afin de nous remettre en mémoire le passage du livre où Gérard de Sède évoque, à sa manière, le mariage de la plus jeune des filles de la Marquise Marie de Nègre d'Ables, Gabrielle de Blanchefort, avec le Marquis Paul-Vincent-François de Fleury. Nous le citons : « *L'aînée, Marie, épousa son cousin Hautpoul-Félines, la cadette, Élisabeth, vécut et mourut à Rennes sans s'être mariée, la plus jeune enfin, Gabrielle, épousa le marquis de Fleury. **Le lit au creux duquel ces alliances portèrent fruit se trouve encore dans le château de Rennes. Il s'orne des armes des Hautpoul où figurent des coqs qui illustrent la savoureuse devise de cette maison, en forme de calembour, « Aux poules !** », devise qui exprime à merveille sa politique matrimoniale* ».

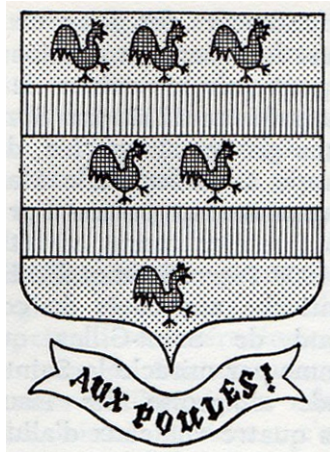


Illustration page 96 de « *Signé Rose-Croix* »

Le style de Gérard de Sède est unique... et sa prose restera définitivement, et malheureusement, irremplaçable.

Mais, ce n'est pas tout, car ce fascinant personnage avait une curieuse manie... celle de divulguer, par l'intermédiaire de ses notes de bas de pages, des informations bien plus crédibles et intéressantes que les belles histoires qui constituaient la majeure partie de ses ouvrages, réalisés sur commande, nous en sommes désormais convaincus, pour la plupart de ceux qui relèvent de l'affaire dite « des Deux-Rennes ».

La note en question est capitale, car, outre le fait qu'elle apporte l'incontournable touche « ésotérique » indispensable à tout bon roman moderne, elle instille dans l'affaire, s'il en était encore besoin, un mystère supplémentaire, et non des moindres... puisque frappé du fameux « Sceau de Salomon ». Jugeons plutôt : « *À ces armes sont accolées à senestre (côté qui*

*représente les femmes) des armes frappées du sceau de Salomon, dont nous n'avons pas pu identifier la propriétaire ».*

Mais, au delà de l'aspect romanesque indissociable de son œuvre, que voulait donc nous signifier De Sède en divulguant cette incroyable information dans le passage relatif à la famille Hautpoul de son livre ? Difficile de répondre de manière catégorique, car les motivations du trio formé par Plantard, De Chérissey et De Sède prenaient parfois des tournures alambiquées et les trois compères se plaisaient à entraîner leurs lecteurs sur des chemins environnés de ténèbres.

Toujours est il que c'est bien cette petite note de bas de page, d'à peine deux lignes et demi, qui mit le feu aux poudres et déclencha une foudrude d'hypothèses plus ou moins délirantes. Si quelques auteurs sérieux ne firent qu'évoquer ces curieuses armoiries à titre indicatif, beaucoup d'autres échafaudèrent des théories fantastiques, la symbolique de l'Étoile de David se prêtant à merveille aux constructions imaginaires, il convient de le reconnaître.

Tentons de remettre les choses dans le bon ordre. Le lit, que l'on peut toujours admirer dans le château de Rennes, est, très vraisemblablement, de style Louis XVI, si on le compare avec d'autres meubles de cette époque.



Les armoiries, si joliment sculptées sur la tête de lit, laissent apparaître, à senestre, un symbole ressemblant à la fameuse Étoile de David, et, à dextre, trois volatiles qui furent identifiés, à tort ou par facilité, comme étant des poules ou des coqs.





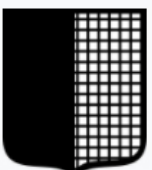




*Armoiries sculptées sur la tête de lit dite « de Gabrielle de Blanchefort »  
Photo Philippe Brunel*

Quant à la couronne qui surmonte le blason armorié, il s'agit de celle d'un Marquis, c'est-à-dire qu'elle est montée de quatre fleurons et quatre trèfles en perles placés alternativement.



 Roi	 Dauphin	 Fils de France	 Prince du sang	 Duc et pair	 Duc	 Marquis
 Comte et Pair	 Comte	 Vicomte	 Vidame	 Baron	 Banneret	 Chevalier

Une fois tous ces éléments exposés, il convient de détailler les armoiries sculptées sur la tête de lit... puis de les comparer avec leurs représentations, telles que fixées par les strictes règles de l'héraldique. Et, c'est précisément en se livrant à ce type d'exercice que nous avons pu établir que les armes supportant les volatiles ne peuvent, en aucun cas, être celles des Hautpoul. En effet, outre le fait que les oiseaux représentés en tant que meubles sont des « merlettes » et non des « poules ou des coqs », les règles fondamentales de l'héraldique proclament que les **lignes verticales** représentées par des hachures conventionnelles sont constitutives, pour les émaux, **de la couleur dite « de gueules »... soit le rouge.**

émaux					métaux	
Azur	Gueules	Sable	Sinople	Pourpre	Or	Argent
						



Or... les armes des Hautpoul sont détaillées comme suit : "**D'or** à deux fasces de gueules accompagnées de six coqs de sable becqués, barbés et crêtés de gueules, ordonnés 3, 2 et 1".



*Armes de la famille d'Hautpoul*

C'est sans appel... la couleur de fond de l'écu supportant les armes des Hautpoul est d'or, et non de gueules. Donc, ni les meubles (merlettes et non coqs), ni la couleur des armes ne correspondent... et cela élimine donc, de manière définitive, les armoiries de la famille Hautpoul comme pouvant être celles figurant sur la partie droite de la tête de lit du château de Rennes.

Poursuivons notre analyse. Il est également établi, par les règles de l'Art Héraldique, que si le fond de l'écu est rouge, et que les armes ne sont pas fautives, alors les « meubles » se doivent d'être, obligatoirement, **d'argent ou d'or**.

Au regard de ce qui a été développé précédemment, les deux blasons figurant sur le lit prétendument attribué à Gabrielle de Blanchefort comportent donc un fond « de gueules », c'est-à-dire de couleur rouge, et les meubles, l'étoile et les merlettes, se doivent donc, **obligatoirement, être d'or ou d'argent**. Ceci constitue une belle piste de recherche.

Pour ce qui concerne les armes « au Sceau de Salomon », celles appartenant à l'illustre **famille De Bonchamps** peuvent totalement correspondre. Elles sont décrites ainsi : « *De gueules à deux triangles vidés d'or entrelacés en forme d'étoile* » et, ce qui ne gêne rien, elles sont surmontées d'une couronne de Marquis, titre nobiliaire attribué aux aînés de la famille.





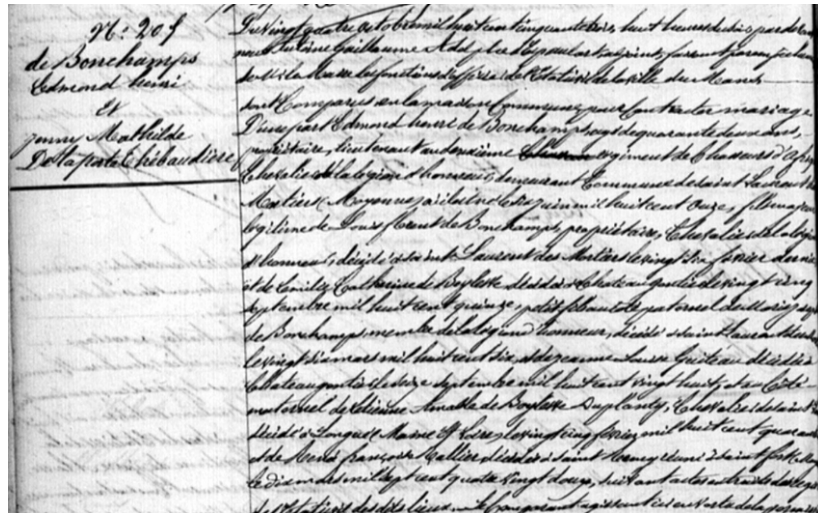
*Famille De Bonchamps*  
*« De gueules à deux triangles vidés d'or entrelacés en forme d'étoile »*

Quant aux armes comportant les oiseaux, plusieurs blasons pouvant correspondre à celles du lit de Rennes-le-Château sont détaillés dans les armoriaux de référence comme étant « de gueules à trois merlettes ». Cependant, celles qui constituent le blason de la Maison **De La Porte de la Thébaudière** nous semblent particulièrement intéressantes.



*Famille De la Porte de la Thébaudière*  
*« De gueules à trois merlettes d'argent, 2 et 1. »*

Et, si nous avons décidé de retenir ces armoiries comme étant, très vraisemblablement, celles qui sont couplées au blason de la famille de Bonchamps sur la tête de lit prétendument attribuée à Gabrielle de Blanchefort, c'est que nos différentes recherches et investigations nous ont permis d'établir que, le **24 octobre 1853, Edmond, Henri, marquis de Bonchamps (1811-1880) a épousé Jenny, Mathilde de la Porte de la Thébaudière (1831-1879) au Mans.**



*Acte de mariage d'Édmond de Bonchamps et de Jenny de la Porte de la Thébaudière*

Tout porte donc à considérer que le lit du château est vraisemblablement celui du mariage d'Edmond, Henri de Bonchamps et Jenny de la Porte de la Thébaudière. Comment un meuble familial, appartenant à des membres de la noblesse de la Mayenne et de la Sarthe, se sera-t-il finalement retrouvé dans la fantastique brocante qu'était devenu le château de Rennes du temps des Fatin père et fils ? Voilà un mystère que nous n'avons pas été en mesure de résoudre.

**Virgile et Aronnax, le 6 décembre 2021.**

Sincères remerciements à Philippe Brunel, Philippe Duquesnois et Patrick Mensior pour l'amical coup de main apporté dans le cadre de la rédaction de cet article.

Un grand merci à Monsieur Claude de Puystory de nous avoir permis d'utiliser les photos des armes des Marquis de Bonchamps dans notre étude. Nous conseillons vivement à tous les amateurs d'Histoire de visiter son superbe site « **Puystory** » <http://www.puystory.com>

Envoyer vos commentaires à : [patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr](mailto:patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr)  
ou directement sur la news